Délibération 2023-19

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023 52LO

Publié le 26/20/23

ID: 007-210701942-20231019-DB_2023_19-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE

Nombre de Conseillers:

République Française - Département de l'Ardèche

En exercice: 11

Date de convocation: 12/10/2023

Date d'affichage: 12/10/2023

Présents: 07

Votants: 07

Le dix-neuf octobre de l'an deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents: BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, VERNET Sébastien, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon, AMBLARD Gilles, MOUTON Josiane.

Etaient excusés: VIDAL Carine.

Etaient absents: SABOT Nicolas, GAT Nicolas, BASSET Anselme

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET: CONSEIL MUNICIPAL - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 juillet 2023.

Sébastien VERNET, rapporteur, soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2023.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil Municipal, dans les délais réglementaires. propose au Conseil Municipal:

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ADOPTE les propositions du rapporteur.

Ainsi délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Sébastien VERNET La secrétaire de séance, Lydie BENLIAN



